

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	6
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	7
- Conditions d'admission	7
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	8
- Formations ultérieures accessibles	8
- Gestion et contacts	8
- Infos pratiques	9

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comme toutes les mineures, la mineure en « Culture et création » est un parcours particulier, qui vient élargir la formation générale des étudiants inscrits dans un programme de bachelier à l'UCL, à la suite de leur première année de formation.

La Culture, avec un « C » majuscule, est au centre de cette mineure qui est accessible aux étudiants venant de tous les programmes de bachelier de notre Université. Des sciences et technologies à la danse, de la musicologie à la philosophie, du cinéma à l'anthropologie, en passant par la littérature et par les médias : un grand nombre de disciplines trouvent leur place dans le riche programme de cette mineure.

L'objectif de cette mineure est de donner aux étudiants les moyens de comprendre comment se conçoit et se produit un objet culturel (une œuvre d'art, un texte littéraire, une performance, un film, un opéra, etc.) ainsi que de leur permettre de parler eux-mêmes de culture et d'arts en dépassant le simple « J'aime » ou « Je n'aime pas », sans pour autant être spécialistes de tel ou tel domaine de la culture.

Cette mineure est une opportunité pour les étudiants : elle les met en position de créer eux-mêmes une œuvre ou un discours sur une œuvre (ce qui est tout autant un challenge), et en même temps elle les place au cœur de la création contemporaine. Et cela tout simplement en les faisant souvent sortir des salles de cours pour aller au théâtre, au cinéma, à l'opéra, à un concert, à un spectacle de danse, ou à une rencontre d'écrivains, et en les aidant à mieux réfléchir et parler au sujet de ce qu'ils ont vu, à partir des concepts, des analyses, des contextes qu'ils ont étudiés dans les enseignements plus théoriques de la mineure.

En bref, cette mineure prépare, encourage, enrichit, et rend curieux, voire plus curieux, les étudiants qui s'intéressent déjà ou pas encore au monde de la culture, entendue dans un sens large, ou aux arts, pris dans un sens tout aussi large. C'est pour cela même que cette mineure transversale engage différents domaines du savoir et stimule surtout une attitude curieuse, interactive et ouverte envers toutes les formes de culture et d'arts à l'échelle du monde. Une mineure tournée donc vers la société, qui élargit les horizons, déplace les frontières et donne de l'air à votre esprit comme à vos études.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La mineure en « Culture et Création » vous offre :

- une approche transversale de la question de société : quelles sont la nature et les fonctions de la (ou des) culture(s) dans la société contemporaine ?
- une réflexion critique sur ce thème à travers une approche interdisciplinaire et en confrontant différents points de vue.
- l'opportunité de développer une nouvelle posture vis-à-vis des différentes formes de culture, être plus qu'un apprenant en devenant un acteur qui mobilise différentes disciplines et les fait dialoguer pour construire un nouveau regard réflexif et une capacité d'intervention en matière de Culture et Création.
- une approche active et interactive de cette question de société où il vous sera demandé de vous informer, de vous approprier un cadre conceptuel, de développer une capacité de diagnostic et d'action en regard des différentes disciplines de votre formation de majeure, et cela dans une perspective de démarche citoyenne.

Au terme de la mineure « Culture et Création », l'étudiant est capable de :

- Démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et outils de base portant sur un ensemble de pratiques culturelles (artistiques, scientifiques, anthropologiques).
- Approcher, questionner et discuter les enjeux de société liés aux pratiques culturelles, au sens ci-dessus, en veillant à adopter une posture critique et nuancée.
- Confronté aux enjeux de société liés aux pratiques culturelles, élaborer un nouveau regard et une capacité d'action selon une approche interdisciplinaire.
- Face aux enjeux de société liés aux pratiques culturelles, confronter sa réflexion personnelle à d'autres analyses et points de vue et la faire évoluer à partir de ceux-ci.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2017-2018
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- ✘ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par bloc. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

Bloc
annuel

2 3

○ Enseignements obligatoires

L'étudiant devra cumuler entre 19 et 22 crédits. Pour cela, il devra obligatoirement inclure dans son programme de mineure : - 2 unités d'enseignement générales (10 crédits) - 1 unité d'enseignement issue du domaine de l'anthropologie (3 ou 4 crédits) - 1 unité d'enseignement issue du domaine de la création (3 crédits) - 1 Campus (3 ou 5 crédits)

○ Unités d'enseignement générales (10 crédits)

○ LCCR1210	Théories et pratiques culturelles	Vincent Engel	30h	5 Crédits	1q	X	
○ LCCR1211	Analyse de pratiques culturelles ■	Philippe Lekeuche Vincent Wertz	30h	5 Crédits	2q	X	X

○ Unités d'enseignement issues du domaine de l'anthropologie

Un cours parmi :

✘ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Michel Dupuis Nathalie Frogneux	45h	4 Crédits	2q	X	X
✘ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire Marie Deridder (supplée Olivier Servais) Olivier Servais	22.5h	3 Crédits	2q	X	X
✘ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Alain Reyniers	30h	4 Crédits	1q	X	X
✘ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Magali Clobert (supplée Isabelle Roskam) Isabelle Roskam Nastasya van der Straten Waillet (supplée Isabelle Roskam)	30h	3 Crédits	2q	X	X

○ Unités d'enseignement issues du domaine de la création

Un cours parmi :

✘ LCCR1310	Projet individuel en culture et création ■			3 Crédits	1 + 2q		X
✘ LFILO1360	Philosophie et dialogue interculturel	Michel Dupuis	30h	3 Crédits	1q	X	X
✘ LPSP1333	Psychologie, littérature et création	Philippe Lekeuche	22.5h	3 Crédits	2q	X	X
✘ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	22.5h	3 Crédits	1q	X	X

○ Campus

Ces enseignements étant organisés en groupes restreints, les étudiants intéressés doivent demander l'accord du titulaire de l'enseignement choisi avant de s'y inscrire (exceptions : Campus Opéra).

✘ LCCR1212	Campus Artiste en résidence	Nicolas Maigret	30h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	X	X
✘ LCCR1213	Campus Artiste en résidence	Françoise Schein	30h	5 Crédits	1 + 2q ⊙	X	X
✘ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊕	X	X

						Bloc annuel	
						2	3
✘ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ☉	x	x
✘ LCCR1214	Campus littérature	Erica Durante Vincent Engel	30h	5 Crédits	1 + 2q ☉	x	x
✘ LCCR1215	Campus cinéma		30h	5 Crédits	1 + 2q ☉	x	x
✘ LCCR1216	Campus théâtre	Véronique Lemaire	30h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
✘ LCCR1217	Campus création scientifique et technique	Jean-François Rees	30h	5 Crédits	2q	x	x

o Cours au choix :

Les étudiants qui souhaitent proposer une autre unité d'enseignement avec une composante culturelle doivent adresser une lettre de motivation au Responsable académique de la Mineure qui la soumettra à la Commission de gestion de la Mineure. L'étudiant peut choisir une activité supplémentaire au sein du bloc d'unités d'enseignement « Campus », en lieu et place d'unités d'enseignement présentées dans les cours au choix

✘ Littérature

✘ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret Alice Richir Alice Richir (supplée Pierre Piret)	30h	4 Crédits	2q	x	x
✘ LEURO1202	Courants artistiques et littéraires en Europe	Vincent Engel (supplée Philippe Hiligsmann) Vincent Engel Philippe Hiligsmann	30h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LCOMU1222	Littérature et société	Benoît Denis (supplée Marc Lits) Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	x	x

✘ Arts

✘ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Ralph Dekoninck Ingrid Falque (supplée Ralph Dekoninck)	30h	4 Crédits	2q	x	x
✘ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Philippe Bragard	30h	4 Crédits	2q ☉	x	x
✘ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	30h	4 Crédits	1q ⊕	x	x
✘ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	30h	4 Crédits	2q ⊕	x	x
✘ LICAR1101	Approche croisée de l'architecture 1 : anthropologie et philosophie	Jean Stillemans	30h	3 Crédits	1q	x	x
✘ LRELI1368	Art et religion	Ralph Dekoninck	30h	5 Crédits	2q ☉	x	x

✘ Musique

✘ LMUSI1503	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
✘ LMUSI1508	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ☉	x	x
✘ LMUSI1511	Arts et civilisations: histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	1q ☉	x	x
✘ LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John Philippe Van Tiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊕	x	x

✘ Histoire

✘ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Jonas Campion Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LSC2002	Éléments d'histoire des sciences mathématiques et physiques	Paloma de la Vallée Poussin Michel Willem	30h	4 Crédits	1q	x	x
✘ LSC2004	Evolution et hominisation	Jean-Paul Dehoux Caroline Nieberding	15h	3 Crédits	2q	x	x
✘ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	30h	5 Crédits	2q	x	x

⌘ Médias

⌘ LCOMU1312	Technologies multimédia	Lionel Detry Benoît Macq	30h	5 Crédits	1q	X	X
⌘ LRELI1264	Religions et médias		30h	5 Crédits	2q	X	X
⌘ LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19 ^e siècle à nos jours et musicologie des médias	John Philippe Van Tiggelen Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1q	X	X

⌘ Expression corporelle

Ces cours étant organisés en groupes restreints, les étudiants intéressés doivent demander l'accord du titulaire du ou des cours choisi(s) avant de s'y inscrire.

⌘ LEDPH1003	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Cécile Delens	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q	X	X
⌘ LEDPH1021	Expression	Cécile Delens	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q	X	X

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme lcucr100i) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2017-soca1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2017-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2017-reli1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2017-germ1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2017-math1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2017-droi1ba]
- > Bachelier en sciences physiques [prog-2017-phys1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2017-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2017-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2017-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2017-hori1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2017-filo1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2017-ecge1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2017-edph1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2017-spol1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2017-hist1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2017-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2017-sinf1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2017-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2017-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2017-lafr1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2017-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [prog-2017-geog1ba]
- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2017-chim1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2017-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

En tant que mineure "Enjeux de société", l'inscription à la mineure en Culture et Création est accessible, sans prérequis ou dossier d'admission, à tous les bacheliers UCL qui ont accès au système des mineures.

Pour chaque programme de bachelier (la majeure de l'étudiant-e), la liste des mineures qui peuvent compléter ce programme est présentée dans la description du programme de bachelier à la rubrique "Mineures accessibles".

[Liste des programmes de bachelier pour l'année académique en cours](#)

PÉDAGOGIE

Parce que la culture et la création doivent essentiellement se vivre et se pratiquer, la mineure en « Culture et création » propose une pédagogie active et ouverte, ancrée dans le monde contemporain. Elle rend, à différents niveaux, les étudiants acteurs de leur formation, en les impliquant, en fonction des enseignements, dans des travaux individuels ou de groupes, dans des ateliers et workshops ou dans la constitution de portfolios.

En effet, la mineure encourage les étudiants à développer leur créativité, en leur offrant, dans divers domaines, la possibilité d'interagir avec des artistes et des professeurs qui les conseillent et les motivent dans la réalisation de leur projet créatif.

Comme la mineure envisage la culture dans toutes ses formes, elle appelle, en outre, les étudiants à se déplacer entre différents domaines de la création, afin de nourrir une réflexion large sur le monde de la culture. C'est pourquoi, dans cette mineure, les deux unités d'enseignement obligatoires sont justement deux enseignements d'intégration interdisciplinaire.

Des allers-retours constants sont alors proposés entre théorie et pratique. Si les étudiants sont invités à découvrir le monde et les acteurs culturels en direct, ils disposent aussi d'espaces de débat et de réflexion avec les professeurs et leurs camarades pour donner du sens aux manifestations auxquelles ils ont assisté, et aux apprentissages qu'ils ont reçus.

De cette manière, la mineure valorise un apprentissage interactif et une approche transversale de la culture et de la création. Elle forme chaque étudiant à devenir un acteur culturel d'aujourd'hui et de demain, aussi bien à l'égard de sa majeure que de la société.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les étudiants peuvent trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des différentes unités d'enseignements (ou "cours"), en consultant leurs fiches descriptives sur le portail de l'UCL. Un grand nombre d'unités d'enseignement de la mineure évaluent les étudiants sur la base des compétences et acquis décrits dans la rubrique, du même nom, explicitée dans la fiche descriptive.

En raison de leur dimension active et interactive, certains enseignements de la mineure demandent des travaux plus créatifs, conçus et produits tout au long de l'année académique. En outre, étant donné que leur caractère interdisciplinaire suppose une dimension intégrative, les deux enseignements obligatoires de la mineure évaluent les capacités de l'étudiant à s'approprier, en les harmonisant, différents discours et notions sur la culture.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure en « Culture et création » est une mineure d' « Enjeux de société » et d' « ouverture ». Elle offre une formation transversale aux différents métiers et approches de la culture, sans faire office de passerelle vers des masters spécifiques.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directeur administratif de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Commission de programme en histoire de l'art et archéologie ([ARKE](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE))
- Ecole de philosophie ([EFIL](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/EFIL))
- Commission de programme en études de genre ([GENR](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GENR))
- Commission de programme en langues et lettres anciennes ([GLOR](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GLOR))
- Commission de programme en histoire ([HIST](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/HIST))
- Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes ([LAFR](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LAFR))
- Commission de programme en linguistique ([LING](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LING))
- Commission de programme en langues et lettres modernes ([LMOD](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LMOD))
- Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) ([LSTI](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LSTI))
- Commission de programme en communication multilingue ([MULT](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MULT))
- Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes ([ROM](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ROM))
- Commission de programme en arts du spectacle ([THEA](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/THEA))

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial))

Secteur des sciences humaines ([SSH](https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Responsable académique du programme: Jean Leclercq

Personne(s) de contact

- Responsable Administrative: valerie.goubau@uclouvain.be
- Fiorella Flamini

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

La mineure est gérée par la Commission de gestion "culture et création". Les membres de cette commission sont désignés par le [Conseil de la culture](https://uclouvain.be/fr/etudier/culture/le-conseil-pour-la-culture.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/culture/le-conseil-pour-la-culture.html). L'expertise des membres de la commission couvre un large spectre d'activités culturelles. Cette commission assure la promotion, la coordination, le suivi et l'évolution du programme de la mineure.

2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

Après avoir réussi les 45 premiers crédits du programme de bachelier et s'être inscrit à la suite de son cursus (= suite de son programme de bachelier ou majeure), l'étudiant s'inscrit en ligne à la mineure qu'il a choisie parmi les mineure auxquelles il a accès.

Ensuite, au début de chaque année académique, l'étudiant sera automatiquement ré-inscrit à la même mineure durant tout son cursus de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant (c-à-d : la faculté de sa majeure) / de son programme de bac).

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à la page "[Horaires des cours](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html)".

Les étudiants doivent également consulter l'[horaire général de la faculté](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html) pour les enseignements qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique « [valves étudiants](#) ».

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté auprès du/de la responsable administrative de la mineure (voir dans le menu de gauche la rubrique "Gestion et contacts")

Le/la responsable académique de la mineure est la personne de contact pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les prérequis

Aucun prérequis pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux Unités d'Enseignement) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure.

Cette inscription est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

Il faut toutefois noter que certaines Unités d'enseignement de la mineure ne sont ouvertes qu'à un nombre restreint d'étudiants. La sélection des candidats se fait suivant les modalités précisées dans les cahiers des charges de ces unités d'enseignements.

Pour ces UE, l'étudiant ne peut s'y inscrire qu'après avoir reçu l'aval des titulaires à sa candidature. Pour permettre aux étudiants de modifier leur programme de mineure dans les délais prévus par la faculté, ils recevront la réponse à leur candidature avant la clôture des inscriptions.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

La mineure en « Culture et création » dispose d'un site ICampus, qui reprend les informations générales, des documents et des liens utiles pour les étudiants inscrits.

Certaines UE de la mineure possèdent leur propre site ICampus. Les informations communiquées sur ce site relèvent du titulaire, qui est la personne à contacter pour les éléments figurant sur cette plate-forme.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour un enseignement, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'enseignement en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister à l'UE. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Un autre support utile est la page Facebook de la mineure, qui annonce des activités s'inscrivant dans le programme des UE.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrira en ligne aux examens des cours/enseignements de sa mineure en même temps qu'il s'inscrira aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera au secrétariat de sa faculté (de sa majeure) ou à sa commission de programme.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens des enseignements de sa mineure peuvent être consultés à la page des "[horaires des examens](#)".

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.